

Budget participatif – Formulaire de dépôt de projet

Veillez utiliser ce formulaire pour présenter votre projet. Une fois terminé, merci de nous le transmettre en utilisant la plateforme participanyon.ch, en l'envoyant par mail à budgetparticipatif@nyon.ch ou en le déposant au Service de la cohésion sociale (voir ci-dessous).

1. Nom du projet :

Les Jardins De La Gare

2. Votre projet en deux lignes :

Avec les enfants et les habitants du quartier (autour du parc Alice Sauvin), nous voulons convertir des espaces non-utilisés de la zone piétonne de la gare de Nyon en jardins potagers et floraux participatifs, au bénéfice de la biodiversité et des centaines d'usagers qui y transitent chaque jour.

Maintenant (mai 2026)



Proposition



Maintenant (mai 2026)



Proposition



3. L'objectif de votre projet (*expliquez sa raison d'être et en quoi il va bénéficier à un ou des quartier(s)*) :

Nous avons trois objectifs principaux :

- Vitaliser des espaces aujourd'hui non utilisés en jardins luxuriants et favoriser la biodiversité locale (plantes mellifères, insectes pollinisateurs, petite faune), au cœur d'un secteur urbain très minéral.
- Rendre le quotidien des usagers de la gare et des habitants du quartier plus agréable, susciter leur curiosité et provoquer des interactions avec les enfants qui n'auraient pas lieu sinon.
- Concevoir, réaliser et entretenir ces jardins dans la durée avec les enfants et habitants du quartier (voisinage du parc Alice Sauvin), dans une démarche intergénérationnelle et pédagogique.

4. Votre projet en détail :

a. L'idée et l'impact

Le projet « Les Jardins de la Gare » vise à transformer deux petites surfaces minérales et inutilisées de la zone piétonne de la gare de Nyon en jardins potagers et floraux participatifs. Ces espaces, aujourd'hui sans usage ni végétation, deviendront des points de verdure visibles par les milliers de personnes qui transitent chaque jour par la gare.

L'impact attendu est triple :

- Intergénérationnel et pédagogique : concevoir et entretenir ces jardins avec les enfants et les habitants motivés qui côtoient cet espace au quotidien. Nous souhaitons que cet espace soit un lieu d'apprentissage concret en plein air et génère des interactions spontanées entre les enfants, les passants et les usagers de la gare. Aussi, nous avons déjà reçu des retours très positifs des UAPes qui accompagnent les enfants dans cette zone de la gare.
- Environnemental : l'introduction de plantes mellifères et nourricières favorise la biodiversité locale (insectes pollinisateurs, petite faune) au cœur d'un secteur urbain particulièrement minéral. Les jardins permettront d'absorber la chaleur en été rendant la zone piétonne plus agréable, et l'eau de ruissellement qui est actuellement gaspillée.
- Social : rendre le quotidien des usagers de la gare et des habitants du quartier plus agréable, susciter leur curiosité pour le monde végétal et provoquer des rencontres qui n'auraient pas lieu autrement.

b. La réalisation

La réalisation se fera en plusieurs étapes courtes durant l'hiver et au printemps :

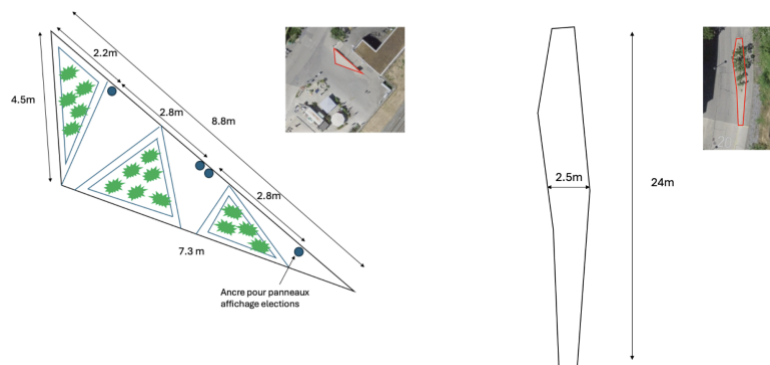
1. Préparation des emplacements (nettoyage, délimitation, nivellement si nécessaire) 1 weekend;

2. Installation de bacs potagers surélevés en bois non traité, adaptés à un sol minéral et à une zone piétonne ~ 2 weekend;
3. Pose d'une petite clôture en bois (type ganivelle) pour délimiter visuellement les jardins et les protéger des passages involontaires ~ 1 weekend;
4. Apport de terre végétale et de compost + Ajout de copeaux de bois dans les passages entre les bacs ~ 1 weekend ;
5. Plantations des premières cultures et semis (légumes simples, aromatiques, fleurs mellifères). Semis : février – mars / plantations : mars – avril ~ 1 weekend.

Durée estimée de la mise en place : 1.5 à 2 mois.

c. Détails importants

- La zone en face de la Roulotte est utilisée pour l'affichage au moment des élections. Les ancres pour le placement des panneaux d'affichage seront maintenues accessibles ainsi que les panneaux pour la pose des affiches.
- Arrosage : un point d'eau connecté à la Roulotte existe. Nous avons déjà leur accord pour pouvoir l'utiliser.
- Les bacs auront une hauteur de 40cm et les planches de qui les constituent seront d'une épaisseur de 3cm. Les planches et poteaux seront achetés à la Scierie de la Rippe SARL (www.scierie-larippe.ch) et seront produits avec du bois local.
- Dimensions utilisées pour l'estimation du budget :



d. La maintenance au long terme

L'entretien quotidien (arrosage, désherbage, récoltes, observations), ainsi que les réparations éventuelles seront assurés par les porteurs du projet (nous passons à ces endroits plusieurs fois par jours). Nous accueillerons de tout cœur toute participation spontanée.

5. Le montant demandé pour réaliser le projet (max. CHF 20'000.- à détailler) :

Coût total estimé : 4680 CHF

<i>Jardin Triangle</i>	<i>Nombre / volume / longueur</i>	<i>Coût (CHF)</i>
Planches (30cm x 3cm x 5m)	10	150
Poteaux (5cmx5cmx4m)	2	20
Livraison	-	50
Terreau bio (Landi)	1000L	200
Copeaux de bois (Landi)	300L	60
Plantons + graines (Ferme du bois du Nant)	~30	300
Clôture ganivelle (80cm) (Landi)	22m	220
TOTAL		980

<i>Jardin Long</i>	<i>Nombre / volume / longueur</i>	<i>Coût (CHF)</i>
Poteaux (5cmx5cmx4m)	5	50
Terreau bio (Landi)	10000L	1800
Plantons + graines (Ferme du bois du Nant)	100	1000
Clôture ganivelle (80cm) (Landi)	55m	550
TOTAL		3400

Outils ~ 300CHF

6. L'adresse exacte de votre projet si elle est connue ainsi que le ou les quartier(s) concerné(s) : zone piétonne au nord du passage sous rails de la Gare de Nyon.



Zones
converties
en Jardins



7. Le nom de votre association (facultatif) (il n'est pas nécessaire d'être une association pour déposer un projet mais vous devez être minimum trois) :

- Guilhem Lacaze
- Vanessa Wu
- Malindi Lacaze (8 ans)
- Elios Lacaze (6 ans)
- Kestin Metzler
- Melodie Metzler (8 ans)

8. Vos coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone, email, adresse) :

Organisateur principal :

- Guilhem Lacaze
- 077 482 10 65
- Guilhem.lacaze@gmail.com
- Rue du Ronzier 9, 1260 Nyon

9. Liste de 10 parrains/marraines (votre projet doit être parrainé par 10 personnes habitants ou ayant un lien avec le périmètre géographique concerné par le projet. Par leur signature, ces 10 personnes montrent leur enthousiasme en ce qui concerne le projet. Cela ne constitue pas un engagement financier ou personnel mais un soutien moral)

[fichier séparer : 2_Liste_parrains_marraines_Nyon_Jardins_Gare]